

Bilan d'activités 2015



Tarn - Bilan d'activités 2015
www.tarn.chambagri.fr





Jean-Claude HUC, Président

2015: Une année de crise en élevage doublée d'une extension de la zone vulnérable !

« 2015 n'a pas été une année simple pour les agriculteurs du Tarn : l'extension de la zone vulnérable a porté à 202 le nombre de communes concernées par la directive nitrates tandis que la fin des quotas laitiers le 31 mars 2015, inaugurerait une année calamiteuse pour l'élevage .

Administrativement, la mise en place de la nouvelle PAC s'est traduite par une complexification extrême des règles tandis la mise en place de la gestion des fonds européens par la Région a entraîné retards et incertitudes dans les dossiers installations et mises aux normes.

Quant au projet de retenue de Sivens qui focalisait les espoirs de toute la Vallée du Tescou, il a été abandonné en l'état et son redémarrage soumis au préalable de l'élaboration d'un projet de territoire qui balbutie encore ! ».

Dans ce contexte complexe, la Chambre d'agriculture a poursuivi son travail de représentation et d'accompagnement des agriculteurs avec la volonté de proposer des alternatives et des pistes d'avenir.

Quelques temps forts :

3 mars 2015 : 150 participants à Flamarens à la journée sur les phytosanitaires et leurs alternatives

16 mars 2015 : intervention de François Pursegile, chercheur INP-ENSAT sur les nouvelles formes d'installation en agriculture lors de la session Chambre

19 juin 2015 : inauguration de la « Journée de l'entreprise agricole » au GAEC de VINDRAC

24 septembre : journée sur le développement des prairies multi-espèces « QUALIPRAT », à Castelnaud de Brassac

8 octobre : interventions lors de la journée Agriculture et Numérique d'AGRI Sud-Ouest Innovation à Castres

Au quotidien, l'activité de conseil de la Chambre a été marquée en 2015 par le montage de nombreux dossiers de mises aux normes en zone vulnérable , et par une forte augmentation de l'appui aux télédéclarations PAC du fait de la complexité croissante des dossiers. En parallèle, nous avons encore renforcé nos partenariats avec les collectivités et notre implication dans l'agro écologie en lien avec la Loi d'avenir

Enfin, la fin de l'année a été marquée par la préparation de la fusion des 2 chambres régionales de Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon et de la régionalisation de nos fonctions supports.

Le Président de la Chambre d'agriculture du Tarn

Jean Claude Huc

8 programmes d'actions

- P0** Représentation
- P1** Appui aux entreprises
- P2** Projets locaux et territoires
- P3** Structuration des filières
- P4** Environnement et Milieux
- P4 suite** Biodiversité
- P5** Ingénierie et Ressources
- P6** Activités annexes
- P7** (transit)
- P8** Organisme Unique





Jean-Claude
HUC,
Président

«La nouvelle extension de la zone vulnérable en mars 2015, les incohérences du financement des mises aux normes, les péripéties dans le dossier de retenue de Sivens, les difficultés rencontrées lors des déclarations PAC 2015, l'intensité de la crise de l'élevage, la réforme des Chambres d'agriculture....autant de sujets très différents qui auront mobilisé à tous les échelons les élus du Tarn et leur président.»

Notre activité

Se déploie :

Au niveau local lors de réunions d'informations des agriculteurs sur les nouvelles réglementations et les obligations qui en découlent (zone vulnérable, PAC ...)

Au niveau départemental dans de nombreuses commissions (CDOA, CDCEA, CODENAPS, etc...) ou comités de pilotage, groupes de travail

Au niveau régional et national : réglementations sur l'eau, l'environnement, programmations européennes, Loi d'avenir ...

Nos objectifs

Assurer la représentation efficace de la Profession agricole auprès des Pouvoirs Publics (État, collectivités territoriales), du local au départemental, afin de faire valoir au mieux ses intérêts.

Jouer un rôle fédérateur et d'orientation de la profession agricole tarnaise en lien avec le syndicalisme.

Quelques points forts de notre activité

- Sivens : participation au travail des experts de Ségolène Royal début janvier et au démarrage du projet de territoire fin 2015
- Négociations sur la nouvelle zone vulnérable (202 communes arrêté du 13 mars 2015) et sur le financement des mises aux normes des bâtiments
- Élaboration de la demande d'autorisation unique de prélèvement pour l'Organisme Unique sous bassin Tarn et réunions de 4 Comités de gestion
- Participation aux réunions d'information sur la nouvelle PAC
- Participation aux cellules de crise Élevage
- Élaboration de la charte urbanisme avec l'Association des maires et l'État
- Participation au projet Restauration collective en lien avec le plan de soutien à l'élevage.
- Contribution au niveau régional, à la définition du projet agricole régional à l'occasion de la fusion des 2 régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon et à la création de la Chambre régionale de Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées le 1er janvier 2016.

Quelques chiffres

355 journées d'élus mobilisés (dont 183 pour le Président)

10 réunions de Bureau de la Chambre d'agriculture

3 Sessions Chambre d'agriculture

E

ntreprendre

Un programme régional agricole Pour la nouvelle région

En cohérence avec la réforme territoriale, les Chambres régionales d'agriculture de Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ont décidé de fusionner au 1^{er} janvier 2016.

L'année 2015 a été consacrée à la préparation de ce rapprochement avec 7 groupes de travail par filières qui se sont réunis pendant 2 mois avant la synthèse lors d'un séminaire regroupant élus des 13 Chambres d'agriculture, du syndicalisme et de la coopération qui s'est déroulé à Sorèze les 27 et 28 juillet 2015. Le projet régional qui a été élaboré a été présenté aux têtes de listes régionales le 23 novembre à Montpellier avant l'élection du nouveau Président de la Chambre régionale LRMP : Denis Carretier a ainsi succédé à Jean-Louis Cazaubon le 2 décembre 2015.



PO

Représentation

Moyens budgétaires

14 % du budget (834 k€)

27 % de l'impôt collecté

Financé à 100 % par l'impôt

Moyens humains

0,60 ETP

Indicateurs

Zoom sur...

E

ntreprendre

A

gir

C

hanger



Cédric
CARCENAC
Commission
Entreprises et
Territoires

Nos objectifs

Développer la compétence et l'autonomie des agriculteurs dans la gestion de leurs projets et la valorisation de leur entreprise.

Apporter aux agriculteurs une aide à la décision dans leurs choix d'orientation, d'organisation, par une approche globale, y compris lors de l'installation.

Apporter un appui spécifique aux agriculteurs pour développer la performance de l'entreprise par l'amélioration technico-économique.

« Au-delà d'un accompagnement indispensable dans un contexte de crise et de complexité administrative, nous cherchons à développer une vraie dimension de conseil technique performant et de conseil stratégique aux agriculteurs »

Notre activité

Centre de Formalités des Entreprises Agricoles

- 946 formalités déclarées au CFE dont 311 créations, 443 modifications, 192 cessations d'entreprises et 70 dossiers ACCRE

Installation

- Agrément de la Chambre d'Agriculture en tant que Point Accueil Installation. 40 conventions de partenariat signées. 320 rendez-vous : 282 porteurs de projets accueillis dont 224 en premier accueil
- Formation préalable à l'installation (PPP) : Agrément de la Chambre d'Agriculture en tant que CEPPP - 66 porteurs de projets accueillis, 10 stages "chiffrer son étude économique" pour 68 stagiaires. intervention dans tous les stages obligatoires 21h
- 90 études économiques (68 études préalables, 22 avenants) qui ont débouché sur 61 dépôts de dossiers DJA (nouveau dispositif installation 2015)
- Suivi installation : 15 suivis individuels et 4 sessions collectives
- Forum "S'installer et Travailler en Agriculture" le 02/04/2015
- Animation du Pôle Apprentissage Agricole du Tarn
- Animation de l'ASAVPA (Association des Salariés Agricoles du Tarn)

Transmission

- Point Info Transmission : 70 cédants accueillis.
- Répertoire Départemental Installation : 30 offres actives
- CEFI : 8 contrats démarrés en 2015
- 9 sessions collectives de préparation à la cessation (110 participants) en collaboration avec la MSA
- 30 agriculteurs en formation "Transmettre son patrimoine et son exploitation"

Appui réglementaire

- 700 agriculteurs informés sur la PAC 2015 lors des réunions de l'hiver et du printemps 2015
- 150 agriculteurs formés, 1620 agriculteurs accompagnés en rendez-vous individuel pour la télédéclaration PAC 2015
- 300 agriculteurs abonnés à mesp@rcelles
- 270 agriculteurs bénéficiaires du dispositif "ma campagne en confiance" dont 160 avec réalisation d'un Plan Prévisionnel de Fumure et 73 avec suivi des pratiques.

Stratégie d'entreprise

- * 72 conseil individuels d'entreprise (62 entretiens Y Voir Clair et 10 études économiques)
- * coaching d'entreprise : 6 prestations individuelles et 2 formations (dont 1 avec le CFPPA)
- * 8 formations "coût de production"

Conseil technico-économique

- 10 sessions de formation techniques sur les systèmes d'élevage ou systèmes fourragers
- Conseil collectif fourrages : bouts de prairies, bulletin "pâturage-info"
- 14 essais ou suivi agriculteurs sur prairies
- 2 journées thématiques (prairies multi-espèces et méteils)

Le coaching au service de la stratégie d'entreprise

Depuis 2014, la Chambre d'Agriculture a développé une nouvelle compétence au service des agriculteurs à travers la formation et la certification d'une conseillère en tant que "coach d'entreprise". La relation de "coaching" est une relation qui va au-delà de la dimension du conseil. Le principe est de permettre à l'agriculteur - par des méthodes d'accompagnements appropriés et un travail sur ses objectifs et priorités - de dégager par lui-même les solutions et de mobiliser les ressources personnelles dont il a besoin pour répondre au problème rencontré ou au projet envisagé. Une trentaine d'agriculteurs tarnais ont déjà bénéficié de cet accompagnement qui permet des résultats concrets, en particulier pour "débloquer" des situations. Cet accompagnement est proposé en prestation individuelle ou à travers des dispositifs de formation. Il a également été utilisé dans certaines situations d'agriculteurs en difficulté grâce à un soutien du Conseil départemental. L'appui à la prise de décision des agriculteurs et à la gestion stratégique des exploitations sont désormais clairement des priorités de la Chambre d'Agriculture du Tarn dans un contexte incertain et risqué mais aussi porteur d'opportunités.



P1
Appui aux entreprises

Moyens budgétaires

35 % du budget (2100 k€)
41% de l'impôt collecté

Moyens humains

26,30 ETP

Indicateurs



Zoom sur...

Projets locaux Et territoires...

P2



Pascal
PELISSOU
Comité de
développement
du Gaillacois

Nos objectifs

Renforcer le positionnement de la profession agricole dans les territoires

Accompagner les Comités de développement et les GVA

Travailler avec les collectivités sur des actions en lien avec l'agriculture et l'occupation du territoire

Faire émerger des projets collectifs innovants

« Les réformes en cours bousculent les organisations territoriales et les niveaux de décision. Le développement économique et territorial se construit - malgré tout et peut-être encore plus - par des relations de proximité et de confiance »

Notre activité

Animation des Territoires de proximité

- 3 conseillères sont désormais spécialisées sur des missions d'animation des comités de développement, l'appui à l'émergence de projets locaux et les partenariats avec les collectivités
- Les priorités d'actions locales des 4 comités de développement et des GDA sont la valorisation en circuits courts et locaux (projet de plate-forme de commercialisation du Gaillacois), la double performance économique et environnementale (actions autonomie protéique en Ségala et Gaillacois, GIEE Qualiprat, techniques culturelles...), la communication sur l'agriculture (Journée de l'Entreprise Agricole, Foire de Payrac...), la production d'énergie agricole (méthanisation), l'adaptation des systèmes d'élevage (Ségala..)
- Sur le territoire "Montagne", ce travail s'est en particulier traduit en 2015 par la reconnaissance officielle des GIEE QUALIPRAT portés par les GDA de Lacaune-Murat, Anglès-Brassac et le GVA de la Vallée du Thoré.

Partenariats avec les collectivités

PETR des Hautes Terres d'Oc

- Action Offre d'Accueil Qualifiée pour faciliter les transmissions d'exploitations agricoles
- Hôtel d'Entreprise : Appui à l'association porteuse du projet de magasin de producteurs
- Participation au dispositif "coup de pouce"

Communauté de communes Tarn et Dadou :

- Accompagnement de MéthAgri Graulhet et MéthAgri GAillac
- Participation à la construction du Plan Climat Energie Territorial
- Accompagnement de l'Essor Maraicher
- Signature du Plan d'actions et d'animation économique 2015-2017

PETR Albigeois et Bastides:

- Action sur l'approvisionnement local des établissements de restauration collective

Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet :

- Participation au groupe "agriculture et agro-alimentaire" de l'étude sur les marchés émergents

PNR Haut-Languedoc:

- Collaboration sur les PAEc et MAEc (voir P4)
- Contribution à l'édition du "bottin des gourmands" 2015

Communauté de communes du Sor et de l'Agout

- Lancement d'une étude sur les opportunités économiques agricoles locales

Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

- Rendu de l'étude sur les opportunités de méthanisation
- Bilan de l'agenda 21

Communauté des Communes du Ségala Carmausin

- Projet de méthanisation AES Environnement

Communauté de Communes du Cordais et du Causse

- Diagnostic de récupération des pneus usagers

Leader

Les comités de développement locaux se sont impliqués auprès de chacun des 4 Pôles d'Equilibre Territorial Ruraux (Pays Albigeois et Bastides, Hautes terres d'Oc, Vignoble Gaillacois, Bastide et Val Dadou, Pays de Cocagne) pour participer à la définition des programmes d'actions LEADER, en particulier sur les volets agricoles. Même si la complexité administrative de ces mesures ne laisse qu'une faible part aux activités strictement agricole, ces échanges constructifs ont largement facilité la bonne coordination pour faciliter l'avancement des projets agricoles locaux.

Agir

Journée de l'Entreprise Agricole du Gaillacois : Une réussite pour une première!

Cet événement tenait à cœur aux membres du comité de développement du Gaillacois. La première "Journée de l'Entreprise Agricole" sur le Gaillacois a eu lieu le 19 juin 2015 au GAEC de Vindrac à Montans. Les agriculteurs ont proposé de décliner à la mode agricole le principe des "Visites d'Entreprise" organisées par la communauté de communes Tarn et Dadou. Lors de cette manifestation qui a réuni plus de 50 participants, dont de nombreux élus locaux, l'accent a clairement été mis sur le dialogue, l'échange, la convivialité mais aussi la volonté de porter des projets en commun. Les agriculteurs ont mis en avant le rayonnement économique et social d'une exploitation agricole au sein de son territoire de proximité. Ils ont présenté la passion de leur métier mais aussi la réalité de la gestion d'une exploitation agricole avec ses réussites et ses difficultés. Le comité de développement a profité de ce temps privilégié pour présenter aux élus les actions de développement collectif qu'il porte (projet de plate-forme commerciale de produits locaux, projets de méthanisation collective, innovations sur les techniques culturelles de conservation de sols...) et pour lequel le soutien d'élus locaux a tout son sens.



P2
Projets locaux
et territoires

Moyens budgétaires
11 % du budget (514 k€)
8 % de l'impôt collecté

Moyens humains
6,82 ETP

Indicateurs





Claudine ETEVENON
Commission
Circuits courts

Nos objectifs

Professionaliser les pratiques et développer les compétences et la compétitivité des producteurs

Contribuer au développement économique et favoriser la structuration de filières

Promouvoir les productions agricoles et agro-alimentaires tarnaises

« Le consommateur local séduit de plus en plus les consommateurs, aussi bien à domicile qu'en restauration collective. Les agriculteurs s'organisent et se positionnent de mieux en mieux sur ces marchés. »

Notre activité

Permettre aux producteurs d'améliorer et sécuriser leurs productions

• **Conseils technico-économiques** : pour les filières (bio et conventionnel) fruits, légumes, horticulture, vigne, forêt, ail :

- 243 agriculteurs conseillés ou renseignés
- 113 bulletins et articles techniques diffusés
- 645 visites de parcelles, 4 formations, 30 réunions techniques

• **Agriculture biologique** :

- 93 agriculteurs accompagnés pour leur projet de conversion.
- 5 formations conversion

Favoriser la structuration des filières

• **Accompagner les producteurs dans leur cahier des charges produits** :

- Contrôle qualité des semences de maïs
- Appui aux labels : Label Rouge et IGP « Ail rose de Lautrec », « Couleurs de l'Autan », Label Rouge « Cabécou d'Autan »
- Coordination appui technique caprin

• **Production de semences** :

- 7 réunions techniques,
- 2 formations

• **Plantes à parfum aromatiques et médicinales** : dans un marché en croissance, des opportunités nouvelles

- 1 formation / 12 agriculteurs,
- accompagnement de projets

• **Mieux exploiter la forêt tarnaise** :

- Sensibilisation des propriétaires :
- 5 plans de mobilisation à l'échelle de petits massifs,
- 26 diagnostics sylvicoles
- 5 regroupements de chantiers

Développer les produits fermiers et les circuits courts

• **Appui technico-économique** :

- 105 producteurs fermiers ou porteurs de projets conseillés, 20 sessions de formation
- 14 nouveaux adhérents au réseau

Bienvenue à la Ferme



• **Développement de l'approvisionnement local en restauration collective**

- Opération « Lait, menu tarnais », en relation avec le Conseil départemental pour les collèges et EHPAD
- actions dans le cadre du Plan Elevage (voir zoom ci-dessous)

• **Favoriser les alliances et regroupements entre producteurs** :

- Accompagnement et mise en place des MPP : 73 producteurs et artisans
- 8 communes, 48 dates, 15 suivis.
- Appui au Drive fermier BAF : 25 agriculteurs
- Appui au projet de plateforme et concertation avec « Produit sur son 31 » ; projet « au cœur des producteurs » au sein de l'hôtel d'entreprise des Monts de Lacaune.



Promouvoir les produits tarnais

• **Appui aux opérations de promotion** :

- Concours Général Agricole (56 échantillons collectés). Présélections avec la Maison des vins
- Participation aux réflexions d'Agropoint « Saveurs du Tarn »

• **Guide des producteurs bio 2015** :

- 162 producteurs en vente directe inscrits, 8 000 guides édités, en partenariat avec le Conseil départemental.



P3

Structuration des filières

Relocaliser l'approvisionnement en restauration collective.

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture travaille en relation avec le Conseil départemental, Agropoint et certaines collectivités à développer l'approvisionnement local en circuit court des cantines des écoles et collèges.

Dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, le préfet du Tarn et la Chambre d'agriculture ont impulsé une nouvelle démarche pour développer l'approvisionnement de proximité de la restauration collective, en relation avec les agriculteurs, les groupements de producteurs et les opérateurs de ce marché. Deux rencontres départementales ont été organisées ; l'une avec les représentants des établissements publics et des collectivités, l'autre avec les producteurs, groupements et metteurs en marché susceptibles de répondre à la demande.

Ce secteur représente pour le Tarn, 95 000 repas par jour en période scolaire, et 4,7 millions d'euros de matières premières par an. Le plan d'action mis en place prévoit : une charte affichant la volonté des opérateurs et institutionnels, des mises en relations, notamment lors du salon professionnel Rest'nco, l'appui aux opérateurs sur les appels d'offre, le soutien au développement de la plateforme de producteurs, et des opérations régionales et départementales avec des menus locaux « clé en main ».

Moyens budgétaires

11 % du budget (687 k€)
8 % de l'impôt collecté

Moyens humains

7,55 ETP

Indicateurs





Yves
DAROS
Pôle agronomie
Environnement

Nos objectifs

Optimiser la production en limitant l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement, sur les sols, l'eau, l'air...

Adapter les exploitations au changement climatique

« La demande des agriculteurs pour un accompagnement technico économique en relation avec l'agronomie et la gestion des sols est de plus en plus forte. La Chambre d'agriculture veut répondre à cette demande. »

Notre activité

Conseils agronomie, sol, rotation, intrants :

- 348 agriculteurs conseillés en collectif
- Essai Maestria : 2 parcelles suivies en système économe en intrants
- 24 conseils individuels Top culture
- 6 essais dans le Lauragais sur des techniques économes en intrants
- 12 réunions « bouts de champs »
- 3 formations aux techniques de conservation des sols (38 agriculteurs)

Phytoprotecteurs : Améliorer les pratiques phytoprotecteurs pour une meilleure qualité de l'eau

- 1 journée technique optimisation de la pulvérisation (89 agriculteurs)
- 172 agriculteurs formés sur 12 stages Certiphyto
- 6 articles, 2 collectes d'EVPP et 1 collecte PPNU
- 21 bulletins techniques vigi-cultures et 20 BSV.
- 2 réseaux DEPHY écophyto

Zones vulnérables : Adapter les pratiques pour améliorer la qualité de l'eau

- 484 agriculteurs conseillés en collectif
- 9 réunions d'information (215 agriculteurs)
- 2 essais couverts végétaux
- 8 bulletins techniques, 5 articles
- 23 bouts de champs (157 agriculteurs) et fiches techniques (PPF, balance globale azotée, bilan post-récolte, prairies).
- PPF : 112 agriculteurs en formation
- 427 mesures de reliquats azotés sortie hiver

Optimisation de l'irrigation

- 18 avertissements irrigation
- 22 parcelles suivies équipées de tensiomètres
- 12 articles dans le Paysan tarnais
- Goutte à goutte grandes cultures : 3 parcelles suivies,
- 1 fiche technique, 5 articles, 1 journée technique
- fin des tarifs réglementés d'électricité : 2 réunions/60 irrigants

Retenues collinaires

- Création de réserves en eau : 39 contacts dont 11 visites de sites avec projets
- Sécurité des barrages : 30 agriculteurs renseignés

PAT Roucarié : adapter les pratiques pour améliorer la qualité de l'eau des captages de la Roucarié et de Fontbonne

- 129 agriculteurs en collectif
- 10 bouts de champ, 1 journée technique, 8 bulletins techniques, 2 lettres du PAT
- Plans de fumure : 15 agriculteurs
- Analyses : 33 de reliquats azotés et 17 de lisier
- Essais : plantes compagne sur colza, comparaison de doses d'azote, colza sans désherbage
- Partenariat avec les distributeurs pour réduire l'utilisation de molécules ciblées par le Syndicat Eau Potable.

Accompagnement technique bâtiments

- 20 JA accompagnés avec le soutien du CD81
- Accompagnement des éleveurs dans leurs projets d'investissement : demande de subventions, déclaration ICPE...
- 61 dossiers individuels PCAE montés, 278 éleveurs renseignés.
- Appui réglementaire : 18 plans d'épandage
- 4 diagnostics énergie réalisés.

Méthanisation :

- 101 agriculteurs accompagnés en collectif, 6 associations : choix des bureaux d'études
- demandes d'aides, études de faisabilité.

Economies d'énergie :

- Thermographie bâtiments : 30 éleveurs
- Formation séchage en grange : 8 éleveurs



P4
Environnement
et milieu

Changer

INNOV Viti Gaillacois et QUALIPRAT

Les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental, institués par la Loi d'Avenir, sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

La Chambre d'agriculture a accompagné la mise en place de quatre GIEE, reconnus en 2015. INNOV Viti Gaillacois regroupe 11 viticulteurs indépendants et coopérateurs, qui se sont engagés dans le projet pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et améliorer la fertilité des sols grâce aux couverts végétaux et aux techniques de conservation des sols. L'objectif est d'améliorer ou maintenir les revenus en atteignant l'optimum économique.

QUALIPRAT concerne 24 agriculteurs de 3 GDA de la montagne tarnaise, qui veulent limiter la dépendance de leurs systèmes d'élevage aux aliments azotés, et valoriser la ressource herbagère. Ils vont limiter les charges tout en améliorant la productivité des animaux en introduisant à un niveau important les prairies à flore variée. Ces groupes innovants et en recherche d'améliorations sont intégrés dans leur filière et leur territoire. Ils constituent un relais efficace de développement et de communication.



Zoom sur...



Claude VIGUIER
Groupe Urbanisme-Foncier-TVB*

Biodiversité

Gestion des milieux naturels

P4
suite

« Les partenariats autour de la biodiversité et des milieux naturels sont nombreux, ils permettent de mettre en valeur les services réciproques entre agriculture et biodiversité. »

Nos objectifs

Mettre en valeur la complémentarité entre agriculture et biodiversité

Connaître et valoriser le patrimoine naturel

Notre activité

L'agriculture au service des milieux remarquables

Natura 2000

- Animation de 7 sites (4 sites : animation globale, 3 sites : volet agricole)
- Elaboration de 5 PAEC (Programmes Agro Environnemental Climat)
- 26 contrats MAEC pour 1392 ha
- 15 diagnostics écopastoraux avec plans de gestion

Cours d'eau, milieux aquatiques

- **Animation de 5 cellules d'assistance technique « Zones Humides » :**
 - **Arn** : Valorisation des prairies, intégration des prairies humides dans le système d'exploitation
 - **Vèbre Viau** : adaptation de la fertilisation
 - **Sor** : communication sur l'intérêt fourrager des prairies humides
 - **Cérou Vère** : aménagements pastoraux (partenariat Syndicat de rivière)
 - **Dadou Oulas** : 36 contrats MAEC pour 364 ha
- **Aménagement pastoraux Cérou :** 22 points d'abreuvement, 9 km de clôtures, 14 franchissements de cours d'eau

Biodiversité fonctionnelle

- **Concours Prairies Fleuries** (dans le Segala avec 7 éleveurs)
- **Expérimentation Agrifaune** : suivi et animation SIE, poursuite du partenariat avec la Fédération des chasseurs.
- **Relation Auxiliaires/ravageurs**
Suivi des effets non intentionnels (ENI) des pratiques phytosanitaires sur l'environnement : observation de 6 parcelles depuis 2012 (coléoptères, flore bord de champ, vers de terre)
- **Les plantes bioindicatrices - grandes cultures et prairies** : (voir zoom ci-dessous).

*PAEC : Programmes Agro Environnemental Climat
*TVB : Trame Verte et Bleue

C hanger

"Mieux gérer ses parcelles grâce à l'observation des plantes bio-indicatrices - prairies et grandes cultures" : 2 formations

Que ce soit dans les prairies ou les champs de grandes cultures, la flore présente peut fournir de précieuses indications :

- sur l'état du sol (pH, texture, fertilité, humidité...)
- sur l'intensité des pratiques (par exemple un pâturage ras et fréquent favorise le développement de plantes à rosettes)

En formation, une vingtaine d'agriculteurs apprennent à observer la flore de leur prairie ou de leur champ, pour être en mesure d'interpréter leur présence. La finalité est d'apprécier l'état de la parcelle et d'en déduire la conduite à tenir.

- La formation se déroule en deux temps :
- D'abord en salle pour faire le point sur les caractéristiques et l'écologie des plantes indicatrices
 - Ensuite une large part est donnée à la phase terrain pour s'initier au diagnostic botanique puis être en mesure de le mettre en œuvre chez soi.
- En 2016, ces formations seront reconduites, en réponse à la forte demande.



P4
suite
Biodiversité

Moyens budgétaires
19 % du budget (1123 k€)
9 % de l'impôt collecté

Moyens humains
13,56 ETP

Indicateurs





Valérie
VERGNES
Formation-
Apprentissage

« L'année 2015 est marquée par une augmentation du volume d'études agricoles, en relation avec des projets d'urbanisme et d'aménagement. »

Notre activité

Formation des agriculteurs

- 160 stages effectués
- 308 journées de formation
- 1 450 stagiaires

Diagnostics et études :

En amont de la révision d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale)

- 9 études sur 19 communes
- 2 actualisations d'études

Pour connaître la dynamique agricole ou étudier une problématique sur un territoire

- Étude d'impact du projet autoroutier Castres-Toulouse. Complément d'étude 2014 et impact de 2 variantes sur Puylaurens
- Caractérisation des exploitations agricoles du bassin versant du Caussels : 3 635 ha, 83 exploitations enquêtées/28 lacs d'irrigation
- Structuration des données SIG et réalisation de cartes.
- 20 « Cartographie du parcellaire d'exploitation »
- Structuration et diffusion des données sur l'agriculture en lien avec le pôle mutualisé « Économie et prospective » de la Chambre Régionale Midi-Pyrénées.

Innovation

- Repérage de l'innovation
- 3 comités départementaux « Innovation »
- 25 innovations repérées dont 25 identifiées comme intéressantes
- Opération Innov'action :
3 fermes ouvertes, 60 visiteurs en juin 2015.

*SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
*PLU : Plan Local d'Urbanisme

Références technico-économiques

- Élaboration de fiches « références atelier » technico-économiques
- Réseau régional de fermes de références
- Réalisation du tableau de bord de l'agriculture tarnaise régionale 2015 avec CER Midi Pyrénées
- Traitement de la base de données des systèmes d'exploitation (INOSYS) et diffusion

Urbanisme et foncier

- **SCOT*** : intervention auprès de 5 SCOT en cours d'élaboration
- **PLU*** : intervention auprès de 36 communes et intercommunalités
- **Carte communale** : intervention auprès de 2 communes
- **Permis de construire** : 321 PC, dont 174 PC « agriculteurs »
- **Certificats d'urbanisme** : 157 CU dont 56 CU « agriculteurs ».

Démarche qualité

- Certification du conseil et de la formation
- Certification des études et diagnostics
- Enquête de satisfaction : 96 % des agriculteurs satisfaits ou très satisfaits de la prestation réalisée chez eux.



P5
Ingénierie
et Ressources

Nos objectifs

Fournir un appui méthodologique interne sur la formation des exploitants, les politiques agricoles, les programmes d'aides, l'élaboration de nouvelles prestations...

Poursuivre l'amélioration de notre démarche qualité pour nos activités de conseil et de formation

Agir

Projet de liaison Castres-Toulouse Étude d'impact agricole

La DREAL Midi-Pyrénées a sollicité les Chambres d'agriculture de la Haute-Garonne et du Tarn pour réaliser le volet agricole de l'étude d'impact du projet autoroutier Castres-Toulouse pour :

- établir l'état initial de l'agriculture sur le territoire impacté par l'infrastructure routière
 - analyser les impacts du tracé retenu par le Préfet de Région en juillet 2014, sur chacune des exploitations concernées et identifier les mesures de réduction ou de compensation des impacts.
- De la jonction avec l'A68 au nord de Verfeil, le projet consiste au doublement de la bretelle autoroutière A680 au nord de celle-ci. De Verfeil à Castres, l'infrastructure consomme a minima 316 ha de terres agricoles cultivées auxquels peuvent s'ajouter 1 070 ha correspondant aux surfaces devenant inexploitable en dehors de l'emprise de l'infrastructure. Pendant la phase de travaux, 95 ha supplémentaires de surface agricole seront occupés temporairement pour les besoins du chantier.

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt a introduit une mesure nouvelle de compensation collective de l'impact de projets consommant du foncier agricole sur l'économie agricole locale.

Le décret d'application est attendu en 2016. Le projet a un impact fort sur l'agriculture, mais aussi sur l'environnement, l'hydraulique, ... ce qui risque d'avoir des répercussions sur l'agriculture, qu'il faudra compenser.

Moyens budgétaires

3 % du budget (153 k€)
1 % de l'impôt collecté

Moyens humains

2,03 ETP

Indicateurs





Jean-Claude
HUC
Président

Nos objectifs

Gérer les bâtiments et le matériel de la Chambre d'agriculture

Assurer le rôle de syndic de la copropriété et à ce titre assurer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments et espaces verts, en réaliser les investissements.

«En 2015, nous avons poursuivi la rénovation des locaux de la Chambre d'agriculture que nous avons démarrée en 2014, car il est indispensable de donner de bonnes conditions de travail aux salariés et d'accueillir les agriculteurs et nos partenaires dans des locaux à notre image»

Notre activité

● Réalisation de travaux :

Rénovation de la salle Raoul SERIEYS incluant l'accès aux personnes à mobilité réduite, la rénovation énergétique avec la mise en place de vitrages isolants et de volets roulants ainsi que la mise en place d'une tribune amovible et d'équipements de projection. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes albigeois « ALLIAGE » qui a remporté l'appel d'offres lancé le 24 juillet 2014. Ils se sont terminés début juin 2015

Mise en place d'un nouveau système de chauffage VRV* dans l'ensemble des bâtiments de la chambre d'agriculture (RDC+ 2 étages) sous maîtrise d'œuvre du Bureau d'études albigeois CAPMAS. Les travaux se sont terminés en septembre 2015.

● Gestion de la copropriété, entretien du matériel et des bâtiments

● Participation à l'appel d'offres groupé organisé par le SDET (Syndicat Départemental d'Energie du Tarn) à l'occasion de la fin des tarifs réglementés : EDF a proposé la meilleure offre.

● Lancement d'un appel d'offres en octobre 2015 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du 1er et du 2ème étage.

*VRV : Volume de Réfrigérant Variable sur le principe de la pompe à chaleur air/air.

Rénovation de la salle Raoul Serieys

La session du mois de Juin 2015 a pu se dérouler dans la salle Raoul SERIEYS rénovée, à la plus grande satisfaction des élus et participants qui ont reconnu qu'ils disposaient maintenant d'un outil de qualité pour les nombreuses réunions qui s'y déroulent presque quotidiennement.

De nombreux partenaires (MSA, Coopératives, OPA...) y organisent désormais leurs rencontres, profitant également des facilités qu'offrent le grand parking mais aussi la cafétéria et son service de restauration.



P6
Activités
annexes

Moyens budgétaires

7 % du budget (413 k€)
0 % de l'impôt collecté

Moyens humains

1,85 ETP

Indicateurs



Organisme Unique Sous-bassin Tarn

P8



Pierre
VINCENS
Elu Tarn pour
l'Organisme Unique

« L'Organisme Unique recense les besoins des irrigants et transmet à l'administration une demande d'autorisation pour l'ensemble des prélèvements agricoles. »

Notre activité

La Chambre d'agriculture du Tarn a été désignée Organisme Unique (OU) pour la gestion collective des prélèvements d'eau d'irrigation du sous-bassin Tarn, par arrêté préfectoral du 31 janvier 2013, en application de l'article L.211-3 du Code de l'Environnement.

Gouvernance de l'OU Tarn

En 2015, la CA81 a poursuivi la mise en place de l'OU Tarn engagée depuis 2013. Un « Service commun Organisme Unique sous bassin Tarn », rattaché à la Chambre d'agriculture du Tarn, réunit les quatre Chambres d'agriculture des départements principalement concernés par l'OU Tarn : Aveyron, Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne.

La gouvernance de l'OU s'articule autour d'un Comité de gestion (dont les membres sont les 4 chambres d'agriculture du service commun), qui définit les orientations, les modalités de fonctionnement et de financement, de 2 commissions territoriales pour échanger avec les irrigants et faire connaître les décisions de l'OU, et d'un Comité d'orientation et de concertation avec les partenaires.

Rôle de l'OU

Le rôle de l'OU est d'effectuer une répartition cohérente et équitable de la ressource en eau pour l'usage agricole, à l'échelle de son bassin hydrographique : coordination des démarches administratives, proposition de répartition des volumes au Préfet, adaptation éventuelle de la répartition des volumes, transmission à l'administration des volumes prélevés, avis sur la création de nouveaux ouvrages. Un règlement intérieur précise les règles de fonctionnement interne de l'OU pour la réalisation de ses missions.

Recensement des besoins en eau

En 2015, l'OU a interrogé les préleveurs :
1 300 irrigants ont fait connaître leur besoin sur
2 800 prélèvements pour 2015.

Volumen en période d'étiage sollicités pour l'autorisation unique servant de référence pour l'étude d'impact OUGC Tarn en hm ³					
Code PE	Libellé PE	Rivière et nappe connectée	Lac	Nappe déconnectée	Total
98	Rance	0.13	0.04	-	0.17
99	Dourdou et Sorgue	1.00	0.24	-	1.24
100	Bernazobre	0.56	0.42	0.08	1.06
101	Dadou amont	0.03	0.17	-	0.20
102	Agout amont	0.06	0.20	0.01	0.26
105	Assou	0.10	1.09	-	1.19
106	Agros	0.10	0.77	-	0.87
107	Bagas	0.39	0.81	-	1.20
108	Thoré amont	0.13	0.03	-	0.16
118	Tescou	1.48	3.58	0.06	5.12
137	Ardial (ou en Guilbauld)	0.08	0.40	0.002	0.48
138	Durenque	0.30	0.14	-	0.44
176	Tarn aval	55.07	15.28	2.71	73.06
177	Tarn amont en Aveyron	0.39	0.18	0.01	0.57
	Total	59.81	23.35	2.86	86.03

Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP)

La réforme des volumes prélevables prévoit que l'OU sera détenteur d'une autorisation pluriannuelle pour le compte de tous les préleveurs et se substituera ainsi à l'ensemble des préleveurs irrigants sur son périmètre. Après obtention de l'autorisation, l'organisme unique sera chargé de répartir le volume prélevable entre les préleveurs irrigants, selon les 14 périmètres élémentaires du bassin. Cette répartition doit respecter au total le volume prélevable notifié par la préfecture. Après homologation du plan de répartition, le préfet fera connaître à chaque préleveur le volume d'eau qu'il peut prélever en application du plan de répartition.



P8
Organisme Unique
Sous-bassin Tarn

C hanger

Dépôt du dossier de demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle

Le dossier déposé le 31 août 2015, conformément à la réglementation, comprend l'étude d'impact et d'incidences Natura 2000, le règlement intérieur de l'Organisme Unique, le protocole de gestion pour anticiper les situations de crise, et le premier projet de plan de répartition des volumes par irrigants en fonction de la ressource disponible.

La réalisation du dossier a nécessité de nombreux échanges entre la CA81, le bureau d'étude Eaucéa, la DDT et la DREAL.

La demande d'autorisation, pour une durée de 15 ans, concerne pour chaque périmètre élémentaire du bassin la totalité des prélèvements en période d'étiage et hors étiage, et selon tous les types de ressource (eaux superficielles, nappes, eaux souterraines déconnectées et lacs).

Le volume sollicité pour le sous-bassin Tarn est de 59,81 hm³ en rivière et nappe connectée, 23,3 hm³ en lacs, 2,86 hm³ en nappe déconnectée.

La demande fera l'objet d'une enquête publique début 2016.

Moyens budgétaires
3 % du budget (199 k€)
0 % de l'impôt collecté

Moyens humains
1,60 ETP

Indicateurs



Des ressources et des hommes

« La publication de projets de décrets d'application de la Loi d'avenir pour l'agriculture (13/10/2014) et la perspective de la fusion des Chambres régionales de Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon le 1^{er} janvier 2016 a impulsé l'accélération de la régionalisation des fonctions supports des 13 chambres de la nouvelle Région et des rapprochements interdépartementaux au niveau des actions de proximité. »

Notre activité

Ressources humaines

La Chambre d'agriculture du Tarn compte **75** collaborateurs (70,19 ETP). **7** CDD (5 agents, 2 secrétaires) ont été embauchés pendant la période de déclaration PAC et **12** stagiaires ont été accueillis dans les différents services.

Formation :

11 jeunes collaborateurs se sont engagés ou ont poursuivi un PAE (Parcours d'Adaptation à l'Emploi) conformément à notre engagement qualité.

En 2015, **52** collaborateurs ont suivi 192 jours de formation dont le coût a représenté 4,53 % de la masse salariale brute.

Le déploiement de nouveaux outils spécifiques au réseau des Chambres d'agriculture pour optimiser le travail des collaborateurs s'est poursuivi : gestion de la relation clients (OCTAGRI), messagerie internet (SOGO), gestion du temps et partage des ressources (OVIDENTIA).

Communication

Deux réunions du personnel Chambre ont été organisées les 8 janvier et 2 juillet afin, d'abord de présenter le projet de la chambre et son plan d'actions 2015 puis d'en tirer un bilan à mi parcours.

La création d'un poste de chargée de communication en janvier 2015 a permis d'améliorer la communication interne avec la diffusion de **3** numéros de « La Gazette » adressée à tous les salariés et les élus.

A l'externe, un dépliant « **Qui contacter ?** » a été diffusé à plus de

3000 exemplaires aux exploitants agricoles tandis que la Chambre communiquait mieux sur ses sites ainsi que sur **Twitter** et **Facebook**.

Au niveau régional

- Entre les départements du 31, 46, 81 et 82 un travail de mise en commun de compétences et d'harmonisation du conseil s'est engagé dans les domaines des grandes cultures, de la viticulture, formation, accompagnement réglementaire avec un directeur référent et un pilote de projet dans chaque domaine.

- le travail de mutualisation des services comptables, paie et ressources humaines a été engagé à niveau des 13 départements de la nouvelle région.

Finances

- **2 715 mandats**
et **4 805 titres** émis en 2015
par le service administratif et
financier

- **un budget de 6,08 millions d'euros**
(+ 7 % par rapport à 2014).

Le résultat de fonctionnement est de **13 630 €**.

Nos objectifs

Organiser l'action des élus, du Bureau et de l'assemblée plénière et assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Organiser les moyens généraux de l'établissement en renforçant les synergies avec les autres Chambres d'agriculture et nos partenaires.

Suivez-nous sur

Internet :

www.tarn.chambagri.fr,
www.bienvenue-a-la-ferme-tarn.com
www.drive-fermier.fr/albi

Twitter :

@Chambagri_Tarn, @GC_TARN (grandes cultures), @BAFtarn et @DriveFermier_81

Facebook :

Chambre d'agriculture du Tarn
Bienvenue à la ferme Tarn
Drive fermier 81 -Albi

Répartition des recettes



Répartition des activités



Sigles & abréviations

AOP : appellation d'origine protégée
 ASP : Agence de services et de paiement
 Ciap : connaissance locale de l'appareil productif
 EXF : exploitation forestière
 FAM : FranceAgriMer
 ICHN : incertitudes compensatoires de handicaps naturels
 IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
 IGP : indication géographique protégée
 Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
 MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
 MEA : mutualité sociale agricole
 Orie : orientation technico-économique de l'exploitation
 PAC : politique agricole commune
 PHAE : prime herbagère agroenvironnementale
 RA : recensement agricole
 SAA : statistique agricole annuelle
 SAU : surface agricole utilisée
 SBI : sciage, rabotage et imprégnation du bois
 SSP : service de la statistique et de la prospective
 UTA : unité de travail annuel
 VSIG : vins sans indication géographique

N : hectolitre
 ha : hectare
 M : million
 Md : milliard
 t : tonne

Définitions

Exploitation agricole : unité économique à gestion courante indépendante, ayant une activité agricole (de producteur ou de environnementales ou de mise à disposition de superficies en packages collectifs). Elle atteint ou dépasse une certaine dimension (un hectare de SAU ou 20 ares de cultures spécialisées ou une production minimum)
Orientation technico-économique : l'orientation technico-économique de l'exploitation est déterminée selon la contribution de chaque surface ou cheptel de l'exploitation agricole à la production brute standard (PBS)
Production brute standard - PBS (potentiel de production des exploitations) : elle permet de classer les exploitations en moyennes et grandes quand elle est supérieure ou égale à 25 000 €, et en grandes exploitations quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €

Avertissement : les données France sont relatives à la France métropolitaine, sauf mention contraire

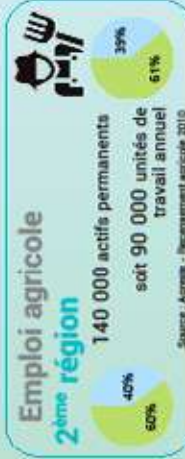


Agreste

Languedoc-Roussillon

Midi-Pyrénées

Une région au premier plan



Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

Languedoc-Roussillon

Place Jean-Antoine Chaptal
 CS 70039
 34060 Montpellier Cedex 02
 Directeur régional : Philippe MÉRILLON
 Directrice de la publication : Camille DE CAIX
srise.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr



Midi-Pyrénées
 Cité administrative - Bât. E
 Bd Armand Duportal
 31074 TOULOUSE Cedex
 Directeur régional : Pascal AUGIER
 Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY
srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Composition et réalisation : Sristet Languedoc-Roussillon
 Prix : 3 € (gratuit à l'unité)
 © Agreste 2015

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

Février 2016



Président : Jean-Claude Huc

Directrice : Marie-Lise Housseau

Assistante Clarisse Marre

Agent comptable

Bruno Reverdy

Qualité

Muriel Geffrier

Communication

Fanny Bourgoïn

Service Administratif

Marie-Lise Housseau

Service Entreprises et Territoires

Arnaud Pousthomis
Assistante Régine Blanquet

Service Environnement, Foncier et Filières

Annie Tizon
Assistante Régine Blanquet

PÔLE INSTALLATION TRANSMISSION

Animation équipe :
- Ghislaine Verlaïne
Secrétariat :
- Christine Amaro

CFE- Pôle apprentissage
- Nathalie Faure
- Jean-Marc Serrin

Point info Installation-transmission
- Géraldine Marty
- Christine Vaysse

Installation / Transmission / agridiff
- **Segala :**
- Jean-Pierre Izquierdo

- **Gallacois :**
- Ghislaine Verlaïne

- **Lauragais :**
- Lauriane Pages

- **Montagne :**
- Lauriane Pages

PÔLE APPUI AUX ENTREPRISES et TERRITOIRES

SEGALA

Animation Équipe :
- Marie-Line Cazenave
Secrétariat :
- Véronique Bousquet

Animation Territoires / Collectivités
- Marie-Line Cazenave

Appui aux entreprises
- Marie-Line Cazenave
- Jean-Pierre Delmas
- Alexandra Pizzetta
- Jean-Bernard Mis
- Cécile Riondè
- Jean-Baptiste Rivals*

MONTAGNE

Animation Équipe :
- Caroline Auguy
Secrétariat :
- Nathalie Castel

Animation Territoires / Collectivités
- Caroline Auguy

Appui aux entreprises
- Esther Laurens
- Caroline Auguy
- Jean-Philippe Robert

PÔLE INGENIERIE RESSOURCES INNOVATION

Coordonnatrice de pôle
- Amélie Urbain Bajoux
Secrétariat :
- Chantal Granville

Etudes agricoles - cartographie
- Arnaud Nanty
- Marie-Laure Nicolas
- Marne Gratiën*

Economie et politique agricole, Ingénierie financière
- Amélie Urbain-Bajoux

Formation,
- Muriel Geffrier

Urbanisme-Foncier
- Lauriane Dejean

Innovation / Références
- Arnaud Nanty

PÔLE FILIÈRES

Coordonnatrice de pôle
- Carole Bou
Secrétariat
- Nadège Puech

Agriculture Biologique
- Stéphanie Camazon

Circuits courts BAF-MPP
- Carole Bou
- Audrey Guignard
- Fabienne Laborde
- Milla*

Ail
- Anne-Laure Fuscien

Semences maïs
- Emmanuel Boucher

Semences potagères et fourragères, maraîchage, PPAM, horticulture,
- Chrystel Lacz

Viticulture
- Thierry Massol
- Virginie Vigues

PÔLE AGRONOMIE ENVIRONNEMENT

Coordonnatrice de pôle
- Cécile Frayse
Secrétariat
- Sylvie Rigal* (en remplacement de V. Héral)

Eau
- Alexandre Mulliens
- Hugo Gabriel

Phyto, Agric, Ferti Raisonnée, AEP
- Cécile Frayse

Bâtiments, Effluents
- Julie Jacquet

Sols
- Antoine Delaunois

Energie
- Julien Nedellec

Agronomie / Grandes cultures
- Ghislain Perdrioux
- Yves Ferrié

PÔLE BIODIVERSITE et MILLIEUX NATURELS

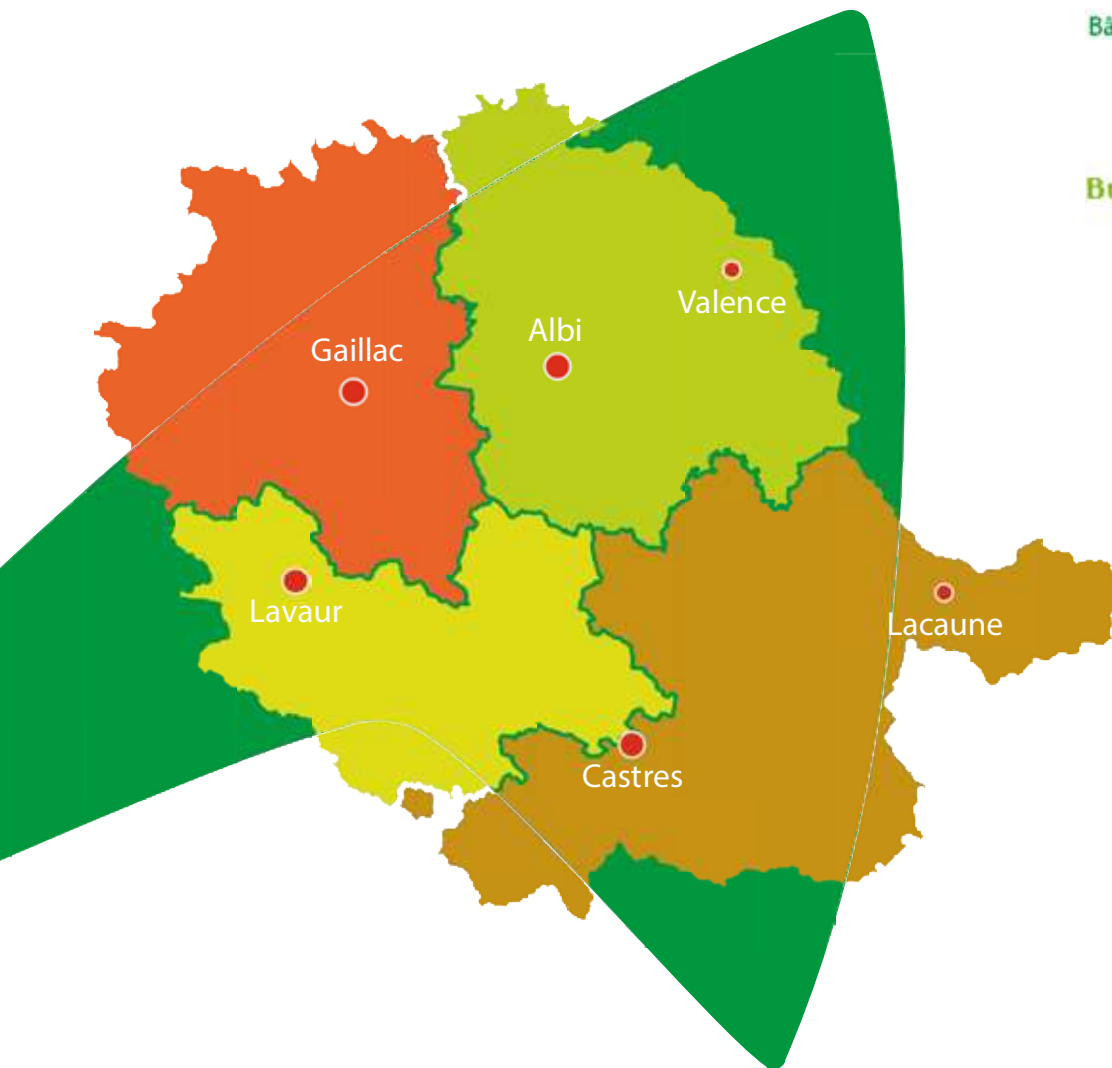
Coordonnatrice de pôle
- Claire Hermet
Secrétariat
- Sylvie Rigal* (en remplacement de V. Héral)

Biodiversité Natura 2000 Zones humides
- Emmanuel Campagne
- Sylvie Chenu
- Claire Hermet
- Alexandra Pouvléarié

Secrétariat
- Nathalie Castel

Organisme Unique
- Alexandre Mulliens

ORGANISME UNIQUE
Sous bassin Tarn



ANTENNE SEGALA
 Bâtiment C – 96, rue des agriculteurs
 BP 89 – 81003 ALBI Cedex
 Tél. 05 63 48 83 87
 Fax. 05 63 48 83 07

Bureau Valence d'Albigeois
 Pôle d'activités VAL81
 45 rue Pierre Souyris
 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS
 Tél. 05 63 53 49 05
 Fax. 05 31 81 99 40

ANTENNE GAILLACOIS
 Maison du Vin – Abbaye St Michel
 81600 GAILLAC
 Tél. 05 63 57 70 63
 Fax. 05 63 57 70 68

ANTENNE LAURAGAIS
 Route de Gaillac
 81500 LAVAUR
 Tél. 05 63 58 01 64
 Fax. 05 63 58 91 68

ANTENNE MONTAGNE
 Espace Ressources - Le Causse
 81115 CASTRES
 Tél. 05 31 80 99 70
 Fax. 05 31 80 99 74

Bureau Lacaune
 Maison des Services Publics
 8, rue Antoine Cambon
 81230 LACAUNE
 Tél. 05 63 37 06 21
 Fax. 05 31 80 99 77

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Tarn et Paysan Tarnais

Retrouvez-nous sur notre site : www.tarn.chambagri.fr
 Et aussi sur Twitter : @Chambagri_Tarn et Facebook



Siège Social
 96 rue des agriculteurs - BP 89
 81003 ALBI Cedex
 Tél : 05 63 48 83 83
 Fax : 05 63 48 83 09
accueil@tarn.chambagri.fr

Président
Jean-Claude Huc
jc.huc@tarn.chambagri.fr

Directrice
Marie-Lise Housseau
ml.housseau@tarn.chambagri.fr

Entreprises et Territoires
Arnaud Pousthomis
a.pousthomis@tarn.chambagri.fr

Environnement/Filières/Foncier
Annie Tizon
a.tizon@tarn.chambagri.fr

